

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation :
25/03/2024

Membres :

En exercice

Présents :

Votants :

Date d'affichage :
09/04/2024

Date de publication :
09/04/2024

Le 08 avril 2024 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Daniel BORDES, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : -

Absents : Anne-Marie CAUSSÉ et Lionel COUBRA

Secrétaire de séance : Vincent NEVOT

DÉLIBÉRATION N° 2024-28

OBJET : FDAEC 2024

Par courrier du 20 février 2024, le Département de la Gironde a indiqué que le FDAEC sera maintenu, à un niveau moindre qu'en 2023, pour être mobilisé prioritairement au profit des communes les plus fragiles. A ce titre, il a été envisagé que la commune de Cabanac-et-Villagrains perçoive une enveloppe de 8 000 €.

Il est proposé le plan de financement suivant :

FDAEC 2024			
Opération	Nature de la dépense	Montant HT	Subvention
Bâtiments publics – travaux sur équipements communaux	Réfection du système de chauffage de la salle des fêtes de Villagrains	17 221,85 €	46,45 %
TOTAL		17 221,85 €	8 000 €

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de :

- solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention de 8 000 € au titre du FDAEC 2024,
- s'engager à intégrer des critères de développement durable dans ces investissements,
- charger M. le Maire de signer toute pièce relative à ce dossier.

POUR : 17

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 08 avril 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

Le secrétaire de séance



Vincent NEVOT